



Question écrite de la députée Kattrin JADIN
À Madame Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur, concernant le nombre
de traversé de migrant vers l'Angleterre
- Bruxelles, le 26 octobre 2020 -

Madame la Ministre,

Ce dimanche le pétrolier Nave Andromeda a jeté l'ancre dans la Manche, des migrants avaient proféré des menaces à l'encontre de l'équipage qui s'est réfugié. Ce n'est qu'après l'intervention du Special Boat Service que le calme est revenu. L'acte en lieu même est rare mais aux yeux des migrants l'Angleterre reste un objectif à atteindre.

Madame la ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Qu'en est-il des tentatives de traversée de migrant cherchant à rejoindre l'Angleterre depuis les côtes Belges ?
- La crise du COVID a-t-elle eu un impact sur le nombre de tentatives de traversée ?
- Est-ce que la Police Fédéral est intervenu pour des cas de prise de contrôle de navire par des migrants ?

Je vous remercie, Madame la ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN

Réponse de la ministre :

1-2-3.

En 2019 déjà, le recours à des petites embarcations de fortune - les R(H)IB pour Rigid (Hulled) Inflatable Boats – se hissait à la deuxième place des modus operandi les plus utilisés par les migrants de transit pour tenter de rejoindre le Royaume Uni depuis les côtes françaises. Comme la crise COVID s'est accompagnée de mesures plus strictes de contrôle des frontières et de limitations du trafic aérien, cette tendance n'a fait que s'accroître. Par contre, en ce qui concerne la Belgique, cela reste une manière de faire plutôt marginale. La distance à traverser à partir de la côte belge est deux fois plus importante, et les courants marins sont contraires. Ce qui arrive parfois est que certaines de ces embarcations dérivent depuis la France vers nos eaux territoriales. Mais il n'y a que quelques cas connus de départ effectif à partir de la côte belge :

small boats - départs de la côte belge confirmés					
	Date	Départ		Navire	Nombre TM
1	2/05/2014	port de	Blankenberge	voilier	10
2	22/05/2014	port de	Nieuwpoort	voilier	10
3	16/02/2016	port de	Oostende	yacht à moteur	3
4	13/03/2016	port de	Nieuwpoort	voilier	12
5	10/07/2020	côte	De Panne	RHIB	13
6	12/09/2020	port de	Blankenberge	voilier	5
7	27/10/2020	port de	Blankenberge	yacht à moteur	8
8	17/11/2020	port de	Oostende	bateau de pêche	72

Il s'agit au total de 8 cas confirmés depuis 2014, dont la moitié concerne la 2e moitié de cette année-là. A une exception près, toutes étaient des embarcations utilisées par des bandes criminelles bien organisées de trafiquants d'êtres humains. Dans le cadre de problématique de la transmigration, la lutte contre ces bandes bien organisées est pour moi une priorité absolue.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas été confrontés dans nos eaux territoriales à de telles prises de contrôle hostiles de bateaux.